

Justificatif généré le 06/11/2024

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 06/11/2024
Département : Paris (75)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20240000006777_2024-10-22
N° d'annonce : 7501JAL20240000006777_2024-10-22

RESSORT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS
EXTRAIT DE JUGEMENT - JUGEMENT D'OUVERTURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE
JUGEMENT EN DATE DU 22 OCTOBRE 2024

CUIR, PLUS

Société à responsabilité limitée

Siège social : 49 rue Ampère 75017 Paris

350236469 R.C.S. Paris

Activité : Édition, publicité, exploitation de toutes activités d'information, exploitation de tous journaux ou publications d'ordre professionnel

Greffe du tribunal de Paris. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Asteren en la personne de Me Sabine Rocher 55 rue de Lyon 75012 Paris. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.